

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

RAPPORT ANNUEL 2022



Rapport annuel de la CSR DE KENT – 2022

Table des matières

1-	INTRODUCTION.....	1
2-	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE.....	1
3-	RAPPORT DU PREMIER DIRIGEANT.....	3
4-	MANDAT ET HISTORIQUE DE LA COMMISSION.....	7
5-	PROFIL DE LA RÉGION.....	7
6-	OBJECTIFS STRATÉGIQUES QUINQUENNAUX.....	9
7-	GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION.....	10
8-	RAPPORT DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT.....	13
9-	PLANIFICATION DES LOISIRS.....	18
10-	RAPPORT SUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	19
11-	RAPPORT DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL.....	22
12-	RAPPORT DU SERVICE DE DÉCHETS SOLIDES.....	24



1- INTRODUCTION

Le présent rapport annuel 2022 de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) a pour but de présenter les activités de l'organisation au cours de la dernière année. La CSRK présente également avec ce document ses états financiers pour l'année 2022. Ceux et celles qui désirent se procurer une copie électronique de ce rapport peuvent le faire en consultant le site Web www.csrk.ca.

2- MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Chers citoyens et citoyennes de la région de Kent, c'est avec grand plaisir que je vous soumetts mon dernier rapport à titre de présidente de la CSRK. Il y a eu de très grands bouleversements dans les municipalités et les CSR du Nouveau-Brunswick en 2022. Il s'agissait d'une année de transition pour les municipalités, elles qui n'avaient pas connu de changements considérables depuis les années 1960. Ce fut également une année importante pour les CSR qui seront responsables de cinq nouveaux services. L'élection d'un nouveau conseil d'administration (CA), lequel sera désormais composé de sept personnes, apportera son lot de changements dans le modèle de gouvernance de la CSR. Le monde municipal et régional vient de changer à jamais!

En raison des grands changements liés à la réforme, de nouveaux employés se sont joints à l'équipe. Grâce à un excellent processus de recrutement, la CSRK s'est dotée d'employés très compétents dans leurs domaines respectifs et pourra concevoir de nouveaux services sur le territoire. Parmi les nouveaux services, citons le développement économique, la promotion touristique, le développement communautaire, le transport régional, la planification et la mise en commun des coûts en loisirs et la sécurité publique. La CSRK était déjà bien organisée du côté des loisirs et de la sécurité publique, la transition s'est donc déroulée en toute douceur. Pour les autres services, la plupart sont maintenant établis et les bases sont là pour une année 2023 bien remplie!

L'immigration continue à être un dossier très important pour la région. Le partenariat établi avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick va très bien et dépasse même nos attentes. Nous avons en place une cogestion des employées en immigration, ce qui apporte un facteur d'appartenance du côté de la CSR. Nous continuons à travailler avec un consultant à l'élaboration d'une étude sur le logement, laquelle devrait être prête au mois de mars 2023. Cette étude servira d'outil de référence pour les collectivités et le secteur privé qui souhaitent investir dans le logement sur le territoire.

Un nouveau partenariat vient de s'établir avec le Réseau de santé Vitalité. Le concept de Communauté apprenante fait partie du processus d'établissement dans la région. Ce modèle de partenariat entre la collectivité et les professionnels de la santé est nouveau au Nouveau-Brunswick et permettra de déterminer et mettre en œuvre des projets qui touchent les services de santé et l'offre de programmes pour la promotion de la santé. Ce projet avec Vitalité sera certainement très stimulant et cadre bien avec les nouvelles responsabilités en matière de développement communautaire. Aussi, pour nous assurer que nous avons une population en santé, nous devons avoir des installations de loisirs qui offrent des programmes pour tous les groupes d'âge. En raison de la réforme, le ministère a cerné deux installations de loisirs qui ont une portée régionale, soit le Centre AquaKent et le Centre récréatif de Rexton (club de curling). Les collectivités de la région assumeront ensemble les coûts d'exploitation de ces deux installations selon une formule de mise en commun des coûts acceptée par le CA.

Nous avons continué à travailler avec nos organismes de sécurité publique pour assurer une offre accrue de services. Que ce soit par l'entremise de notre comité de sécurité publique et nos initiatives, comme le programme des contraventions positives, à la CSRK, nous sommes convaincus qu'il est primordial de créer ces liens entre notre population et nos pourvoyeurs de services en sécurité publique. De plus, en 2022, la CSR a continué son partenariat avec la GRC pour appuyer les banques alimentaires de la région. Trois cueillettes de nourriture ont eu lieu dans la région et la population a répondu en grand nombre. Aussi, j'aimerais féliciter trois de nos gendarmes (sergent Maxime Babineau, caporal Ricky LeBlanc et constable Erika Norris) et notre agent de programme communautaire de la GRC (Jean-François LeBlanc). En effet, ils ont reçu des prix de l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick pour souligner leur travail. Cette reconnaissance démontre à quel point ils investissent de leur temps dans la région et souhaitent établir les partenariats nécessaires pour avoir une plus grande collaboration avec la CSR et la population.

Nous avons poursuivi nos efforts en matière d'agriculture. La région a reçu la visite de trois groupes mennonites au courant de l'été et de l'automne et nous souhaitons toujours qu'un ou plusieurs groupes s'établissent dans la région de Kent. Notre CA reconnaît l'importance de l'alimentation locale et l'appui à une agriculture locale pour le développement de notre région. Grâce au nouveau service de développement communautaire, la sécurité alimentaire et l'aménagement des jardins communautaires dans les collectivités s'ajouteront aux efforts que déploie la CSR pour fournir des produits alimentaires d'ici au plus grand nombre de gens. L'agriculture est certainement un secteur sur lequel nous souhaitons miser davantage.

Enfin, le dossier du transport sera très important au courant des prochaines années. En raison de l'arrivée d'un plus grand nombre de nouveaux arrivants sur le territoire et des personnes âgées qui souhaitent demeurer dans leur domicile, l'accès au transport devient essentiel. Nous sommes heureux de savoir aussi que le projet d'achat d'une fourgonnette pour transporter les personnes à mobilité réduite ira de l'avant grâce au financement que la CSR a été en mesure d'obtenir. Un autre beau projet qui débutera dans la nouvelle année.

Remerciements

Je souhaite remercier tous les membres du CA pour leur dévouement et leur grand intérêt pour la région de Kent. De plus, l'année 2022 en fut une d'élection, et à la suite des résultats, je dois quitter la présidence de la CSRK. Lorsque le CA se réunissait tous les mois, il était évident que l'ensemble des 17 membres ont toute la région à cœur et c'est en raison de cette unité que nous avons été capables de réaliser de beaux projets et de mettre en œuvre les nouveaux mandats liés à la réforme sans trop de problèmes. Malgré la grande taille de notre CA, l'harmonie et le désir de collaborer sont toujours au centre des décisions de nos dirigeants. En cette année de transition, je remercie aussi M. Michel Soucy, facilitateur embauché par le gouvernement pour nous accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux services. Je veux finalement remercier le personnel de la CSR pour leur professionnalisme et leur dévouement à l'endroit de la région de Kent, en particulier pendant ce temps de réforme. Nous sommes choyés d'avoir au sein de l'organisation un personnel qui croit au potentiel de la région et souhaite que cette dernière continue de progresser. Ce fut un plaisir pour moi de vous représenter depuis la dernière année et je souhaite que mon travail ait répondu à vos attentes en tant que population de la région.

La présidente,

Pierrette Robichaud

3- RAPPORT DU PREMIER DIRIGEANT RÉALISATIONS ET DÉFIS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

L'année 2022 est certainement l'une des plus transformatrices à la CSRK et pour toutes les municipalités et CSR de la province. C'est officiellement en janvier 2022 que l'exercice de réforme a réellement eu lieu avec les transferts et l'ajout de services à la CSR. Le livre blanc publié à l'automne 2021 dévoilait les nouveaux services à être mis en œuvre par les CSR et que l'année 2022 allait être l'année d'exécution. Je peux affirmer que la CSRK était très bien préparée pour l'exécution de la majorité des nouveaux services.

La CSRK avait l'obligation de préparer le terrain pour l'ajout de cinq nouveaux services et la formation d'un comité sur la sécurité publique. L'ajout des cinq services s'est fait progressivement avec les services de développement communautaire et de transport régional qui ont débuté le 4 juillet 2022 et celui du développement économique et du tourisme au mois de novembre. Le service de mise en commun des coûts pour les infrastructures de loisirs et le comité de sécurité publique était déjà fonctionnel au sein de la CSR. Dans le cadre de ces services, nous avons embauché de nouvelles personnes. Stéphanie Caissie assume le poste de coordonnatrice en inclusion sociale et développement communautaire; Laureanne Stewart occupe le poste de coordonnatrice du transport régional; Claudie Ringuette est coordonnatrice de la mise en œuvre du plan maître en loisirs et de la mise en commun des coûts des infrastructures régionales; Marie-Paul Robichaud assume le poste de directrice du développement économique et du tourisme et Austin Fillmore, celui d'inspecteur en bâtiment. Aussi, nous souhaitons un bon retour à Alexandria Arsenault qui assume de nouvelles responsabilités en communication et relations publiques. Par ailleurs, nous sommes très heureux du partenariat avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB) dans l'offre de service d'intégration des nouvelles et nouveaux arrivants. Nous avons parmi nous deux employées du CMNB qui travaille avec notre personnel, soit Caroline Fontaine et Betty De Asis. L'ajout de ces nouvelles personnes à l'équipe permettra à la CSR de fournir les services qui sont mandatés par le ministère dans le cadre de la réforme.

En raison de la réforme, des élections ont eu lieu au mois de novembre. Puisque le territoire de la région de Kent est transformé, le CA de la CSR se retrouvera à partir du 1^{er} janvier avec 7 membres par rapport à 17 depuis 2013. Puisque ce redécoupage a une incidence sur le nombre d'élus autour de la table du CA, des changements importants auront lieu. Il y a eu des élections sur tout le territoire le 28 novembre 2022 et quatre nouveaux maires se retrouveront sur le conseil. Jimmy Bourque (Nouvelle-Arcadie), Arnold Vautour (Beaurivage), Tina Beers (Five Rivers) et Jean Hébert (Beausoleil) sont nos nouveaux maires. Aldéo Saulnier (Grand-Bouctouche) et Jean-Pierre Richard (Champdoré) font un retour. Nous attendons toujours l'élection de la personne qui représentera le district rural de Kent, qui inclura l'ajout des collectivités de la région de Baie-Sainte-Anne. En raison de ces changements, je dois dire au revoir à des membres du CA que j'appréciais grandement, entre autres notre présidente Pierrette Robichaud, notre vice-président Claude LeBlanc, Roger Richard, Docile Cormier, Danielle Dugas, Paul Lirette, Stella Richard, Wayne Carpenter, Kris Morey, Jacques Cormier, Marc Goguen et Daniel Bourgeois. Certains de ces élus siégeaient au CA de la CSRK depuis les débuts de cette dernière en 2013. Les nombreux membres de l'ancien CA ont tissé des liens d'amitié et je leur souhaite à tous mes vœux de succès! Aux nouveaux membres du CA, nous embarquons dans une aventure très stimulante ensemble et je suis certain que nous pourrons poursuivre les belles initiatives pour lesquelles la CSRK est reconnue.

Je remercie de tout cœur l'ensemble du personnel pour leur grande patience, en particulier cette année avec tous les changements qui s'imposaient. Il est évident que vous tenez à cœur cette belle région ainsi que les citoyennes et citoyens qui y vivent. Vous êtes des gens qui comprenez la réalité du milieu rural et nous vous sommes reconnaissants de votre approche humaine auprès de la population!

Projets réalisés en 2022

L'année 2022 en était une de transition. La mise en œuvre du plan stratégique a été mise en suspens pour que nous puissions nous concentrer sur les nouveaux services. La CSRK avait un comité de transition pour veiller à ce que les nouveaux services mandatés par la réforme de la gouvernance locale soient réalisés comme prescrit. Le ministère a nommé un agent de transition, à savoir Michel Soucy, pour accompagner la CSR dans l'exécution des nouveaux mandats. Nous avons été choyés d'avoir M. Soucy comme agent de transition en raison de sa grande connaissance du milieu municipal et des CSR. Nous le remercions pour ses services bien appréciés par le personnel et les membres du CA.

Néanmoins, certaines initiatives se sont déroulées puisque tout ne pouvait pas s'arrêter pendant la mise en œuvre des nouveaux services.

Développement économique et immigration

L'accueil de deux groupes de mennonites pour visiter une potentielle terre d'accueil fut le plus important projet en développement économique qui s'est déroulé en 2022. Ce projet de revitalisation de l'agriculture dans Kent est en cours depuis un certain nombre d'années et l'intérêt des familles mennonites à déménager ici se poursuit. Les visites des Mennonites du vieil ordre et des Mennonites orthodoxes ont eu lieu en juin et juillet 2022. Notre personnel, accompagné de notre consultant Gérard Thébeau et de l'agriculteur Leslie Cail, a fait visiter le territoire à ces personnes. Nous avons des espoirs que ces gens déménageront dans Kent prochainement.

L'embauche de Caroline Fontaine et de Betty de Asis constitue une autre initiative. En raison du départ de Sonia Mazerolle à l'hiver, nous avons collaboré avec le CMNB pour embaucher ces deux personnes. Betty, immigrante elle-même, connaît bien les besoins de la collectivité, et constitue un important ajout aux services d'intégration fournis par le réseau d'établissement rural de Kent. Ces deux dames organisent une panoplie d'activités que la communauté immigrante apprécie grandement!

Mise en commun de services municipaux et ententes de loisirs

La CSRK a continué à assurer le service d'exécution des arrêtés municipaux. Les collectivités, les municipalités et les DSL ont apprécié le travail de Maritime Enforcement Services, organisme qui évolue auprès des municipalités et des DSL. Au sein des DSL, le travail se limite toutefois au rôle d'agent d'aménagement en raison de l'absence d'arrêtés, autres que des plans ruraux dans quelques collectivités. Ces dernières reconnaissent la valeur du service et ne voudraient pas s'en passer maintenant qu'il est offert.

La préparation d'un document d'appel d'offres pour l'achat d'un camion spécialisé pour les égouts (arroseuse) est également un autre projet qui a connu le jour. Grâce au partenariat avec les municipalités participantes de Kent et le village de Cap-Pelé, la CSRK a demandé à la Commission des emprunts capitaux pour les municipalités afin

de faire l'acquisition de cette pièce d'équipement en leur nom. Nous espérons recevoir cette pièce d'équipement en 2023 et la CSRK en assumera la gestion.

La mise en commun des coûts liés aux infrastructures de loisirs et de sport régionales figure parmi les initiatives de collaboration des plus importantes. Claudie Ringuette avait pour mandat d'établir les ententes de mise en commun des coûts pour le centre récréatif de Rexton (club de curling) et le Centre AquaKent (piscine intérieure) de Saint-Louis-de-Kent. Aussi, une révision de l'entente pour le Centre Impérial Kent-Nord devait avoir lieu en raison de la réforme. Malgré la remise en question par certains membres du CA, Claudie a été en mesure de présenter une formule de mise en commun des coûts et un mécanisme d'imputabilité qui sera géré par la CSRK. Cette initiative faisait partie du plan maître en loisirs, et les municipalités hôtesse de ces infrastructures attendaient depuis longtemps cette possibilité de mise en commun des coûts.

Tous les mois, le premier dirigeant de la CSRK rencontre les sept directions générales des municipalités ainsi que le gestionnaire des services locaux dans les DSL afin de discuter de diverses possibilités de mise en commun de services. Ces rencontres permettent au DG de la CSR de communiquer les projets et les initiatives en cours à la CSRK.

Mesures d'urgence et sécurité publique

La CSRK est membre du Réseau canadien municipal pour la prévention de la criminalité (RCMPC), qui est devenu un expert dans la préparation de plans de sécurité communautaire. Le CA de la CSRK avait réservé des fonds pour l'élaboration d'un plan de sécurité communautaire en 2021-2022. Le CA s'est engagé à embaucher le RCMPC pour réaliser le plan. Ce travail a eu lieu en 2022 et se poursuivra jusqu'à l'adoption du plan prévue à l'hiver 2023. Kent sera la première région au Nouveau-Brunswick à se doter d'un plan de sécurité communautaire.

La CSRK a continué ses initiatives de prévention de la criminalité et de sensibilisation du public avec la GRC. Les programmes de contravention positive et de cueillette de denrées pour nos banques alimentaires se sont poursuivis, et ces deux programmes sont grandement appréciés par la collectivité. Aussi, la CSRK et son comité de sécurité publique ont été en mesure de tenir la journée de sécurité publique de la Commission à l'automne après deux années d'absence. Plus de 250 personnes se sont déplacées à Richibucto pour rencontrer les différentes parties prenantes en sécurité publique.

Enfin, la CSRK souhaite féliciter le sergent Maxime Babineau, le caporal Ricky LeBlanc, la constable Erika Norris et l'agent de programme communautaire de la GRC, Jean-François LeBlanc, qui ont été reconnus par l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick. Le sergent Babineau, entre autres, a reçu l'une des plus hautes distinctions de l'Association, soit le prix Tyler Francis. Nous sommes fiers de nos gendarmes et du personnel de la GRC pour leur contribution à la région.

Communication

La communication est nécessaire dans le cadre de nos fonctions comme administrateurs de la CSR. En raison de la panoplie de services et initiatives que la CSR offre à ses citoyens, nous avons le devoir de bien communiquer avec la population. Notre bulletin publié deux fois par année, nos annonces sur la radio, nos envois postaux, notre page Facebook, notre site Web et notre application mobile figurent parmi nos outils de communications. Les gens

de la région ont amplement de façons d'en apprendre davantage sur ce qui se passe à la CSRK et nos efforts pour informer la population se poursuivent.

Le projet de la publication d'un livre sur l'histoire du comté de Kent va finalement de l'avant! Le partenariat avec l'Université de Moncton a été fructueux et le livre devrait être disponible au printemps 2023. Nous avons été en mesure d'assurer la vente de livres auprès du District scolaire francophone Sud ainsi que du réseau des bibliothèques du Nouveau-Brunswick. Ce projet permettra aux gens de la région de mieux connaître leur territoire.

Autres projets

Santé – Communauté apprenante

Par l'entremise de son comité de santé, la CSRK a poursuivi son travail de revendication et de collaboration avec le ministère de la Santé et les deux réseaux de santé. En raison de sa participation active dans ce secteur, le Réseau de santé Vitalité a invité la CSRK à faire partie d'une nouvelle initiative de collaboration régionale appelée la Communauté apprenante. Ce nouveau concept de collaboration rassemblera toutes les forces vives de la région et des professionnels de la santé dans un but commun, soit d'améliorer la santé des gens de la région de Kent. Afin de bien maîtriser les besoins, une étude (EBC) menée par Vitalité est en cours et devrait se terminer en mars. Les résultats de cette étude permettront de mettre en œuvre des initiatives collectives en matière de santé.

Remerciements

Encore cette année, les membres du CA ont démontré du leadership et une grande volonté de collaborer et travailler ensemble en tant que région. Il n'est pas surprenant que les autres régions de la province regardent attentivement notre région puisque collectivement on peut faire avancer la région de Kent. Grâce à une excellente collaboration et une grande ouverture d'esprit du CA et du personnel, il m'est plus facile, à titre de premier dirigeant, de faire avancer des dossiers qui touchent les citoyennes et citoyens de la région de Kent. L'année 2023 sera une continuité dans la mise en œuvre des nouveaux services et l'élaboration d'une stratégie régionale. Il sera primordial de continuer dans cet esprit de collaboration pour que l'ensemble des collectivités de la région de Kent sorte gagnant dans cette réforme. La CSRK sera toujours là pour appuyer les collectivités dans ces grands changements. C'est avec plaisir que je continuerai de travailler pour vous en 2023 à rendre la région de Kent plus forte et résiliente.

Le premier dirigeant,

Paul Lang



4- MANDAT ET HISTORIQUE DE LA COMMISSION

La CSRK a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2013. La *Loi sur la prestation de services régionaux*, légifère dans les rôles et responsabilités des commissions de services régionaux dans toute la province. La CSR a deux mandats obligatoires, soit l'aménagement local et la gestion des déchets solides ainsi que quatre responsabilités en matière de collaboration régionale, dont les suivantes : l'aménagement régional; la collaboration en matière de police; la planification des mesures d'urgence; la planification des infrastructures régionales en matière de loisirs, de culture et de sports et la mise en commun des coûts des infrastructures.

En raison du dynamisme de son CA et du leadership de son équipe administrative, la CSRK travaille à des dossiers qui vont au-delà des six responsabilités prescrites par la *Loi*. La CSRK est perçue par les gens de la région comme une organisation qui défend les intérêts de la population. Il s'agit d'un véhicule qui permet aux organisations non gouvernementales, municipales et locales de communiquer aux élus et membres des comités consultatifs de DSL ce qui se passe sur le territoire. Elle est également reconnue comme un organisme qui connaît du succès parmi les 12 autres CSR dans la province. Le respect entre les membres du CA est primordial, créant ainsi un climat de confiance au sein du groupe. Grâce à cette collaboration et ce désir de travailler ensemble, les membres du CA cherchent toujours à améliorer leurs lieux à l'intérieur de l'organisation tout comme à l'extérieur de cette dernière avec différents partenaires et bailleurs de fonds.

5- PROFIL DE LA RÉGION

La CSRK est située dans l'est du Nouveau-Brunswick et couvre tout le territoire du comté de Kent, ainsi que les collectivités de Rogersville, le DSL de Rogersville et le DSL de Collette dans le comté de Northumberland (voir figure 5.1). Le territoire a une superficie de 4 886,20 km² et une population de 32 743 habitants. La région compte 6 municipalités (2 villes et 4 villages), une communauté rurale et 20 districts de services locaux, 6 autorités de taxation et trois communautés de Premières Nations (voir tableau 5.1). Parmi les 20 districts de services locaux dans la région, 17 ont un comité consultatif, dont 12 parmi eux sont représentés au sein du CA de la CSRK, soit par un membre ordinaire ou un membre remplaçant.

N'ayant aucune collectivité au-delà de 2 700 habitants, la région de Kent peut se définir comme la CSR la plus rurale au Nouveau-Brunswick. Le territoire de la CSR est également multiculturel, ayant trois cultures et deux communautés linguistiques. La CSRK doit respecter la *Loi sur les langues officielles* en ce qui a trait à son fonctionnement quotidien en raison de la présence des deux langues sur le territoire.

La région de Kent est tout de même une région homogène quant à la prestation des services régionaux. L'ensemble du territoire est desservi par le service policier de la GRC et les services d'aménagement et de déchets solides évoluent sur l'ensemble du territoire de la CSR. En ce qui a trait en particulier au service des déchets solides, la majorité des déchets recueillis dans la région sont acheminés au site d'enfouissement de la CSR du Sud-est. La CSRK a également une excellente relation avec le gestionnaire des services locaux, dont le bureau est situé à Richibucto, ainsi que tous les mandataires de services aux collectivités, tels que les municipalités, les divers ministères et les services d'incendies locaux.

Figure 5.1

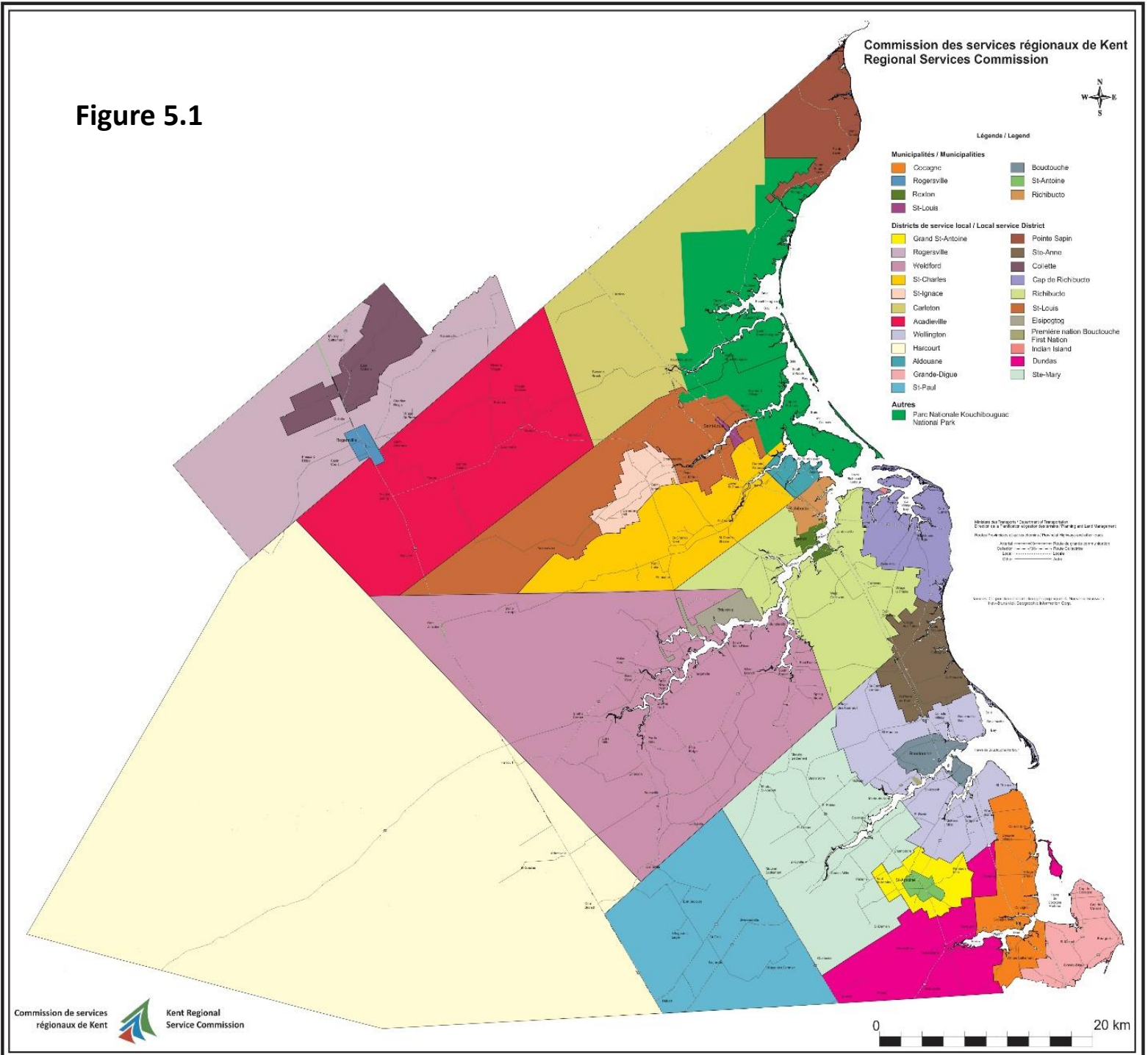


Tableau 5.1 – Collectivités de la région			
Municipalités et communautés rurales	District de services locaux	Autorités de taxation	Premières Nations
Rogersville	Collette	Acadie Siding	Elsipogtog
Saint-Louis-de-Kent	Rogersville	Saint-Louis – Canisto	Indian Island
Richibucto	Acadieville	Road	Buctouche
Rexton	Saint-Louis	Bouctouche Cove	
Bouctouche	Carleton	Saint-Grégoire	
Saint-Antoine	Pointe-Sapin	Wellington-	
Cocagne	Saint-Ignace	Desroches	
	Aldouane	Wellington-Dixon	
	Saint-Charles	Point-Route 134	
	Richibucto		
	Weldford		
	Harcourt		
	Cap-de-Richibucto		
	Sainte-Anne-de-Kent		
	Wellington		
	Sainte-Marie		
	Saint-Paul		
	Grand-Saint-Antoine		
	Notre-Dame		
	Grande-Digue		

6- OBJECTIFS STRATÉGIQUES QUINQUENNAUX

Le CA de la CSRK a adopté en janvier 2017 un plan stratégique de cinq ans. Le CA a révisé ses grandes orientations stratégiques en 2021. Cependant, en raison de la réforme de la gouvernance locale et l'obligation d'avoir une stratégie régionale dès le mois de juillet 2023, le CA s'est concentré sur la mise en œuvre des nouveaux services mandatés. Comme le rapport annuel l'explique si bien, le personnel et le CA ont continué à fournir des services et mené des projets pour le bienfait des citoyens et citoyennes de la région. Le rapport annuel de 2023 présentera les nouveaux objectifs stratégiques comme prescrit par le règlement provincial sur la stratégie régionale.

7- GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

a. Structure organisationnelle, comités et réunions

La CSRK détient deux structures, la première découlant du CA (tableau 7.1) qui inclut ses dix (10) comités (voir figure 7.1) et ses membres, et une deuxième structure opérationnelle qui comprend le personnel de la CSRK (voir figure 7.2).

Tableau 7.1. PRÉSENCE DES MEMBRES DU CA ET RAPPORT DES DÉPENSES

MEMBRES DU CA ET REMPLAÇANTS	PRÉSENCE AUX RÉUNIONS (CA seulement)	HONORAIRES (CA, comités et autres occasions)	DÉPENSES ET DÉPLACEMENTS (CA, comités et autres occasions)
BASTARACHE, Achille	2	300,00 \$	65,27 \$
BEERS, Tina	10	3275,00 \$	910,07 \$
BOURGEOIS, Daniel	8	2200,00 \$	942,33 \$
BOURQUE, Jimmy	1	150,00 \$	68,40 \$
CARPENTER, Wayne	9	1725,00 \$	57,30 \$
CORMIER, Docile	9	1525,00 \$	270,56 \$
CORMIER, Jacques	6	900,00 \$	343,84 \$
DUGAS, Danielle	9	1525,00 \$	117,52 \$
FONTAINE, Gisèle	9	3150,00 \$	496,65 \$
GOGUEN, Marc	6	1100,00 \$	327,79 \$
LEBLANC, Claude	5	4583,37 \$	447,13 \$
LIRETTE, Paul	10	3450,00 \$	493,51 \$
MAZEROLLE, Isabelle	1	N/A	N/A
MOREY, Kris	3	375,00 \$	117 \$
RICHARD, Jean-Pierre	9	1650,00 \$	463,20 \$
RICHARD, Roger	7	1050,00 \$	342,90 \$
RICHARD, Stella	8	1275,00 \$	22,65 \$
RICHARD, Stephan	1	150,00 \$	N/A
ROBICHAUD, Pierrette	9	7000,08 \$	1588,88 \$
SAULNIER, Aldéo	7	2550,00 \$	671,51 \$
TREMBLAY, Éric	7	1050,00 \$	82,42 \$

Figure 7.1

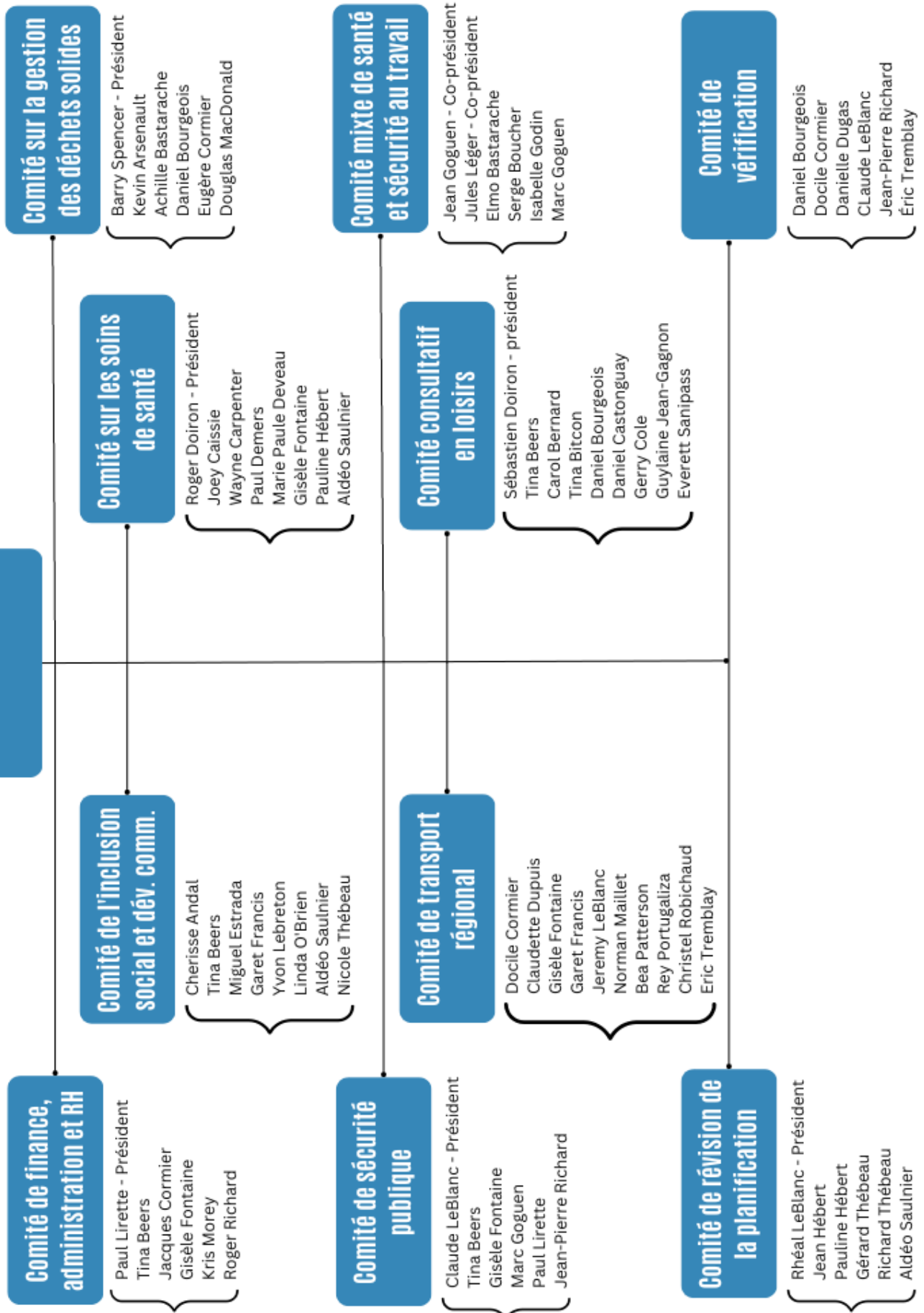
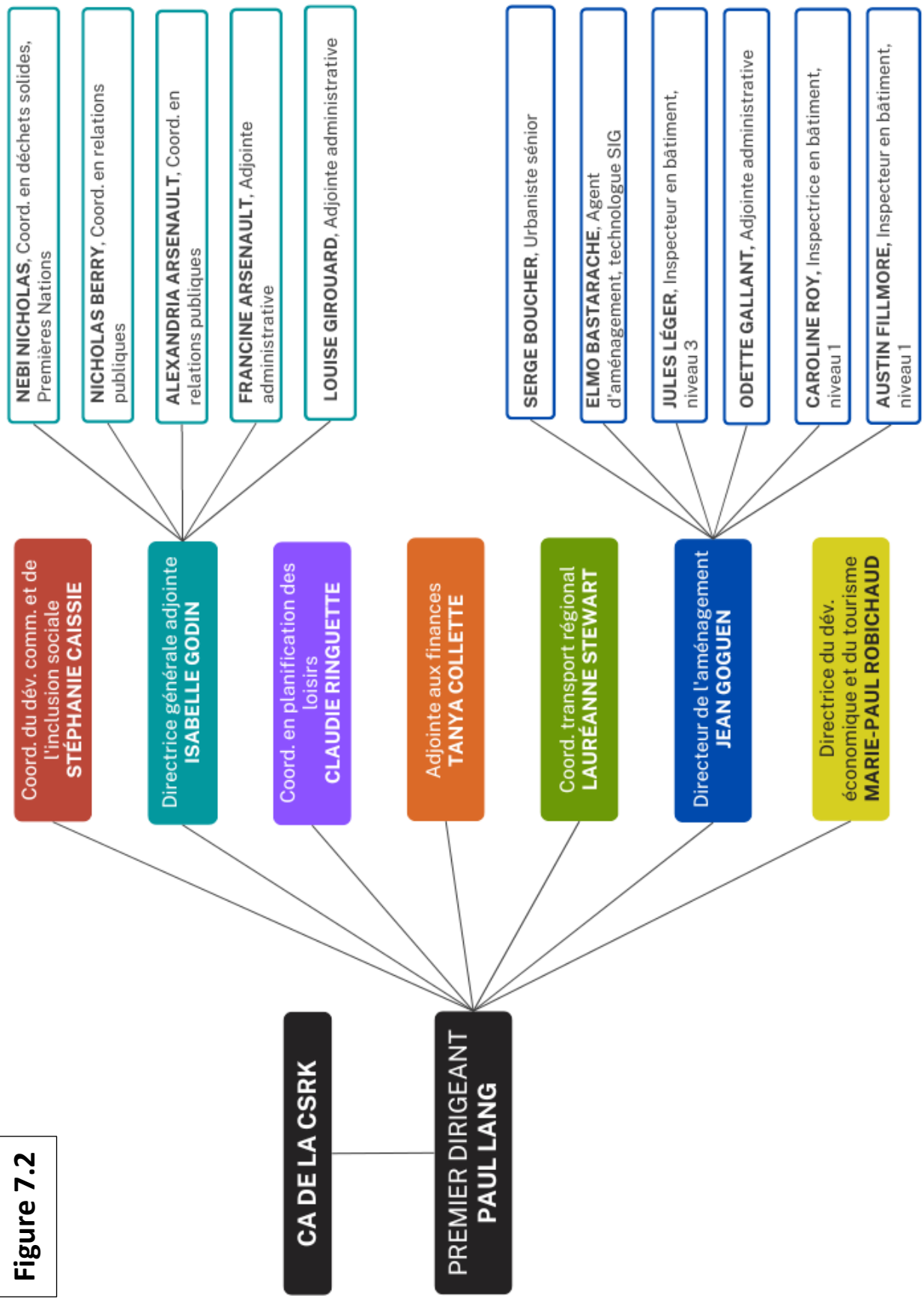


Figure 7.2



8- RAPPORT DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT

La CSRK, qui regroupe les municipalités, les DSL de Kent et la paroisse de Rogersville, offre un service d'aménagement du territoire. Je suis fière de vous présenter les services d'aménagement pour l'année 2022.

L'aménagement du territoire consiste en une planification concertée d'interventions politiques et techniques visant un développement ordonné et harmonieux du territoire. Ce secteur continue d'être une très importante division de notre service. Le secteur a pour objectif premier de préparer les changements apportés par la restructuration municipale du territoire. D'ici cinq ans, Le service doit créer, réviser, modifier sept plans en aménagement du territoire. Les employés du service d'aménagement seront très actifs en cette période de planification à un tel point que le CA de la Commission a approuvé un échancier de prestation de service en novembre 2022. Notre préparation préventive 2022 consiste à faire l'ébauche de scénarios possibles afin de coordonner une planification efficace lors de la prestation de nos services.

En matière d'aménagement du territoire, la CSRK a comme mission de mettre en place un encadrement favorable au développement durable de son territoire, en partenariat avec la population locale et l'ensemble des parties prenantes socioéconomiques tout en préservant le caractère environnemental de notre région.

En cette période de postpandémie, le service d'aménagement participe à un nombre invraisemblable de consultations avec ses partenaires, clients et promoteurs afin d'assurer un développement désirable. Plusieurs modifications aux arrêtés furent entamées afin de permettre la réalisation de certains projets, qui cadraient parfois moins bien avec les arrêtés en vigueur. Dans le cadre de nos fonctions administratives, nous devons nous assurer que le développement est conforme aux lois et aux règlements tout en suivant nos objectifs à court, moyen et long terme.

Cette année se démarque encore une fois en raison d'un peu plus de 68 millions en valeur de permis. Notre service professionnel a été maintenu dans l'ensemble de la région et nos inspecteurs et notre inspectrice se tiennent à la fine pointe de leur métier. La CSRK a embauché un nouvel inspecteur, Austin Fillmore, qui s'est joint à notre équipe en janvier dernier et fait bonne figure au service à la clientèle. Nos inspecteurs et notre inspectrice ont assisté aux formations obligatoires et continues qui étaient offertes par l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB).

Nos agents d'aménagement continuent d'offrir un service exceptionnel. Parce qu'ils offrent un service personnalisé, amical et professionnel, les clients se sentent à l'aise de discuter de leurs projets et préoccupations. Nos agents jouent un rôle primordial auprès des parties prenantes du développement, des avocats, des arpenteurs, des fonctionnaires de différents ministères, de politiciens, des promoteurs, des fournisseurs de services, des voisins ainsi que les employés du service. Par ailleurs, nos agents fournissent des renseignements fondés sur les lois, les règlements et les arrêtés qui nous régissent avant d'entreprendre une analyse ou une validation, ou encore de rendre une décision.

Notre cartographe dessert plusieurs services internes et se tient toujours au courant des diverses demandes de la Commission, de collègues et de clients. La cartographie joue un rôle fondamental dans le développement de nos régions et c'est la raison pour laquelle la Commission poursuit l'initiative de promouvoir la technologie cartographique en consultation avec des experts du domaine. En ce temps de changements, la population doit

être en mesure de comprendre l'analyse des secteurs et les gens préfèrent fortement une présentation visuelle afin de saisir les enjeux et possibilités.

Il faut surtout mentionner nos employés qui assurent l'accueil et dirigent la clientèle pour assurer un bon fonctionnement de notre service. Ils sont vraiment au cœur de notre organisme ensemble et nous permettent de fournir les services attendus.

Pour répondre aux exigences de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, le CA de la CSRK a nommé un comité de révision de la planification (CRP) qui continue d'exercer un rôle indispensable, soit un rôle décisionnel (quasi judiciaire) et consultatif au nom des collectivités. Ce rôle est essentiel pour l'administration et l'examen continu des plans d'utilisation du sol et des arrêtés de zonage, lotissements et constructions. Les décisions prises par le CRP peuvent avoir de grandes répercussions sur la forme et la mise en place des services dans une collectivité et sans le consentement du CRP, beaucoup de projets resteraient au stage conceptuel. Les fonctions sont précisées dans diverses dispositions de la *Loi sur l'urbanisme* qui a pour but ultime de planifier l'usage du territoire et d'inciter l'aménagement stratégique de façon cohérente et avantageuse pour l'ensemble de la collectivité.

Réunions mensuelles

Dans le cadre de 12 réunions mensuelles, les membres du CRP ont examiné 184 cas nécessitant une dérogation ou une recommandation. Le comité tient ses réunions publiques mensuelles le dernier mardi de chaque mois avec deux exceptions; s'il y a pénurie de cas et si la date correspond à un jour férié. Les réunions débutent à 18 h 30 au bureau de la CSRK à Richibucto. Il est possible de faire une présentation et de poser des questions pertinentes relatives aux différents cas portés à l'ordre du jour. Il est grandement recommandé de soumettre à l'avance une demande pour s'adresser au comité.

Les cas étudiés sont comme suit :

14 cas nécessitant une recommandation aux conseils municipaux

89 plans de lotissement

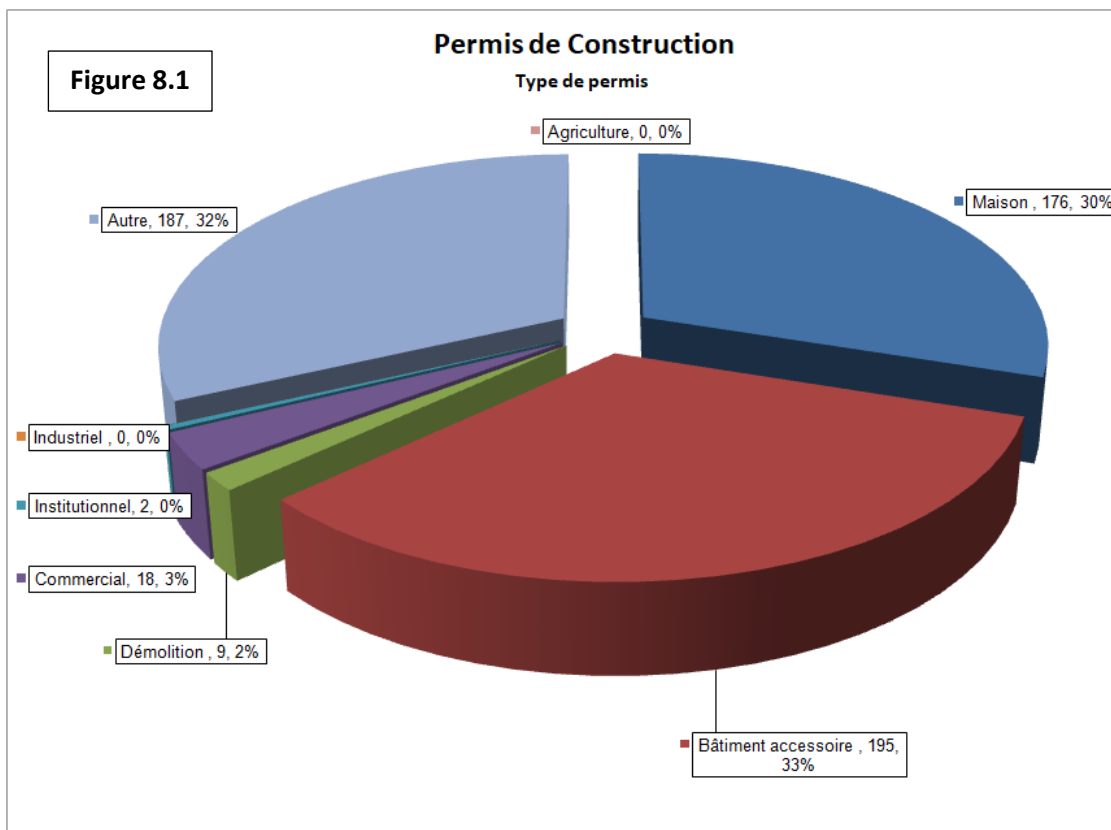
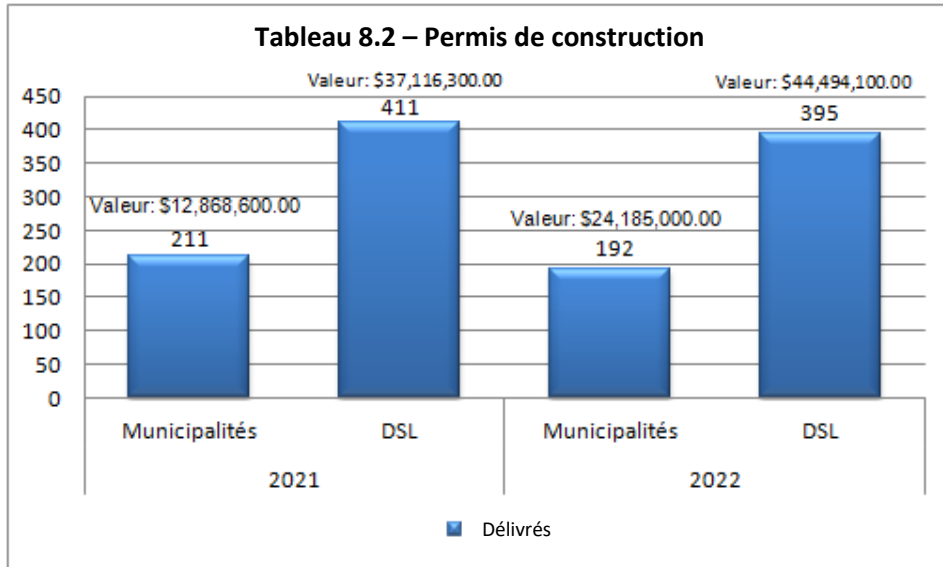
81 cas dérogatoires en construction

TABLEAU 8.1 - PRÉSENCE DES MEMBRES

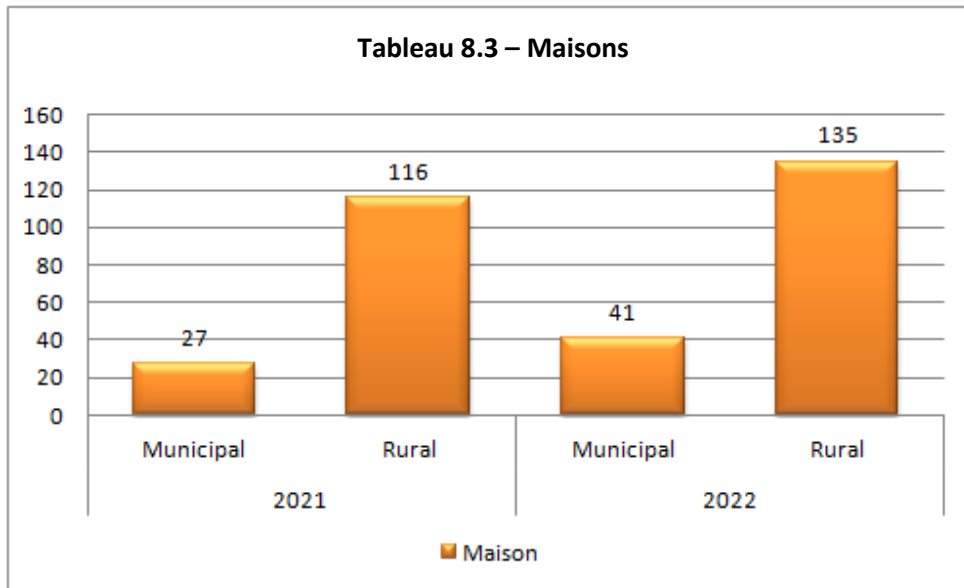
Présence des membres	Réunions ordinaires	Réunions virtuelles	Honoraires	Dépenses
Rheal Leblanc	11	1	1500,00 \$	548,00 \$
Pauline Hébert	11	1	1200,00 \$	157,20 \$
Richard Thébeau	11	1	1200,00 \$	342,50 \$
Gérard Thébeau	9	1	1000,00 \$	0,00 \$
Jean Hebert	10	1	1100,00 \$	533,74 \$
Aldéo Saulnier	9	1	1000,00 \$	344,55 \$

En 2022, la Commission a délivré 587 permis de construction, pour une valeur totale de 68 679 100,00 \$.

- En région municipale, 192 permis ont été délivrés pour une valeur de 24 185 000,00 \$
- En région rurale (DSL), 395 permis ont été délivrés pour une valeur de 44 494 100,00 \$

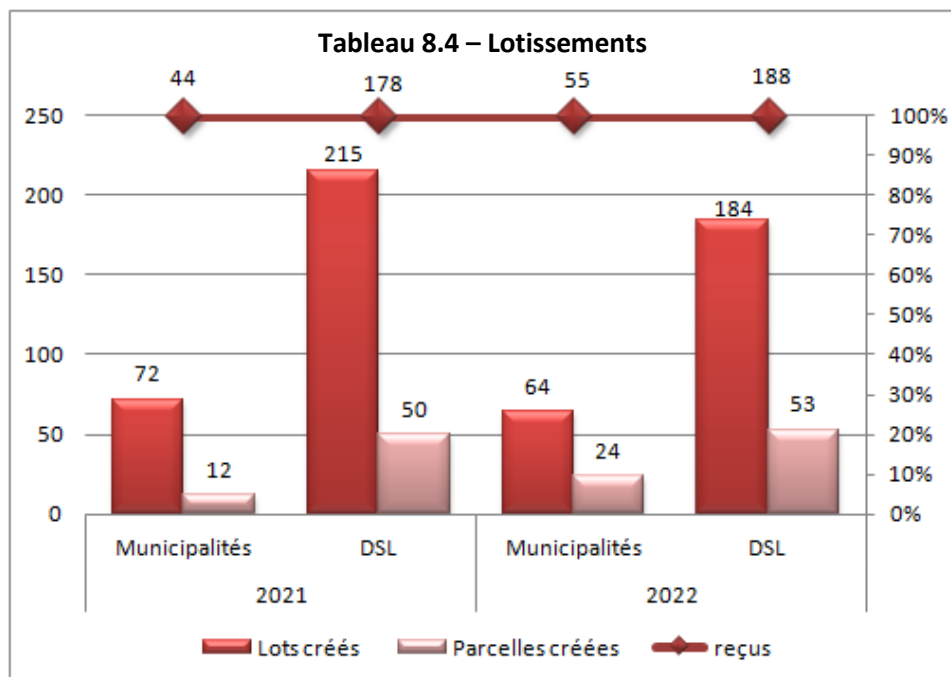


En exemple, il y a eu une augmentation de l’inventaire de nouveaux bâtiments résidentiels : 41 dans le secteur municipal et 135 dans le secteur non incorporé.



De plus, 60 permis de développement ont été délivrés à l’intérieur des municipalités et du secteur rural.

En 2022, nous avons examiné 243 plans de lotissement et en avons approuvé 192, ce qui explique la création de 64 nouveaux lots et 24 nouvelles parcelles dans le secteur municipal ainsi que 184 nouveaux lots et 53 nouvelles parcelles dans le secteur non incorporé.



Au total, 131 documents (plans d’arpentage et actes de transfert) ont été approuvés pendant cette même année.

Financement et budget

En 2022, le budget total des services d'aménagement s'élevait à 929 500,00 \$. Ce montant provient du budget global de la CSRK. Les municipalités et les DSL contribuent au budget par l'entremise de leur évaluation foncière.

Formation et conférences

Les deux urbanistes ont participé à une conférence nationale pour la première fois depuis la pandémie. Ils ont aussi assisté à de nombreuses formations en ligne afin de répondre aux exigences professionnelles canadiennes ICU. Jules Léger est le représentant du secteur zone 5 (Est et Nord-Est) au sein du comité de direction de l'AOCNB. Elmo Bastarache, notre agent d'aménagement et technicien en SIG a participé aux formations de l'Association des agents d'aménagement du Nouveau-Brunswick, ce qui est particulier à son métier. Caroline et Austin participent aux formations de l'AOCNB afin d'être certifiés aux niveaux 1 et 2 aussitôt que possible.

Plans municipaux et ruraux

Les plans de Saint-Antoine et Rogersville ont été terminés et mis en vigueur à la fin de saison 2022. Les mises à jour d'arrêtés et changements de zonage sont toujours très populaires avec nos partenaires. Plusieurs réunions de comité de travail ont eu lieu parmi les différents conseils et DSL afin d'aborder les sujets pertinents exigés par la *Loi sur L'Urbanisme*. Le travail se continue avec persévérance afin de se préparer pour les réunions portes ouvertes et les audiences publiques dans les régions respectives. De plus, l'annonce de changements en provenance du gouvernement provincial sur la restructuration municipale du territoire nous incite à analyser les différents scénarios et les effets de ces derniers sur nos régions. Avec raison, nos dirigeants cherchent les réponses à leurs questions.

Pour assurer la conformité de certains dossiers, 63 rapports de confirmation de zonage ont été décelés pour que nous puissions réaliser certains projets.

Je tiens à remercier les membres du CA de la CSRK, les membres du CRP, les divers conseils d'administration, mais surtout les membres du personnel pour leur soutien au cours de la dernière année. Le personnel et les membres ont travaillé avec acharnement à l'administration de tous les aspects de l'aménagement du territoire. Je suis fier de souligner que la CSRK offre un service d'aménagement exemplaire à la population de notre région ainsi qu'aux plus grands nombres usagés à distance qui nous consultent souvent avant de faire des investissements substantiels.

Le directeur du service d'aménagement,
Jean Y Goguen UPC, MICU, AUNB/RPP, MCIP, NBAP

9- PLANIFICATION DES LOISIRS

L'année 2022 fut certes une année de changement, d'adaptation et de projection vers l'avenir à la CSRK, et le secteur des loisirs n'y fait pas exception. À la suite du départ de Julie Payer Lafrance, une réflexion portant sur les nouvelles occasions de développement et les nouveaux besoins en matière de loisirs a eu lieu. Nous tenons d'ailleurs à remercier M^{me} Payer Lafrance non seulement pour ses années de services auprès de la CSRK, mais aussi pour sa structure de travail ayant facilité une transition fluide.

En raison des occasions favorables qu'apportera la réforme en gouvernance locale, la CSRK devra renforcer la portée régionale de sa planification des loisirs et offrir aux nouvelles entités, c'est-à-dire aux gouvernements locaux et au district rural, un forum pour la mise en commun des coûts des infrastructures. En ce sens, depuis la parution du *Livre blanc* (2021), nous nous attendions à devoir participer davantage à la mise en commun des coûts des installations récréatives de notre région qui ont une portée régionale. Autrement dit, l'un des aspects du mandat élargi des CSR consiste à faciliter la conclusion d'ententes de mise en commun des coûts des installations récréatives, sportives et culturelles régionales. Le Comité des loisirs, du sport et de la culture de la CSRK s'est rencontré à trois reprises afin de discuter principalement de ce dossier. À l'été, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a dressé une liste préliminaire des installations pour lesquelles une mise en commun des coûts opérationnels devait être envisagée en fonction de critères établis. Le CA a donc convenu en octobre que les deux installations qui recevront du financement régional à partir du 1^{er} janvier 2023 sont le Centre AquaKent de Saint-Louis-de-Kent (éventuellement de Beaurivage) et le Rexton Recreation Centre (éventuellement de Five Rivers). En parallèle à l'établissement de ces deux ententes, l'entente de mise en commun des coûts pour le Centre Kent-Nord Impérial a été abrogée en novembre afin de permettre la signature d'une nouvelle entente considérant les nouvelles bornes territoriales en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Par ailleurs, en collaboration avec le Comité régional de la capacité et la résilience communautaire Kent, un guide des sentiers de Kent a été produit au début de l'année pour promouvoir la collaboration communautaire et l'accessibilité à des sentiers verts, soit pour la marche ou le vélo. Cette initiative est justement alignée sur l'une des recommandations du *Plan maître en loisir* (2017). Une mise à jour du guide des sentiers est d'ailleurs prévue pour la nouvelle année afin de mettre en valeur les nouveaux développements de sentiers dans la région et de tenir compte, encore une fois, des frontières des nouvelles municipalités et du district rural.

La mise à jour du *Plan maître en loisir* faisait partie de nos plans depuis l'arrivée de la pandémie. Par l'entremise de la stratégie régionale, le processus de mise à jour du Plan maître nous permettra de consulter nos collectivités afin de nous assurer que les futures initiatives reflètent les nouvelles tendances en loisir, les intérêts émergents ainsi que les volontés régionales et sous-régionales. Nous y travaillerons, de concert avec le Comité des loisirs, du sport et de la culture ainsi que le CA de la CSRK, dans l'optique d'assurer une offre de loisir diversifiée, inclusive et accessible à tous les groupes.

Par ailleurs, d'une perspective plus générale, nous avons accompagné différents groupes et partenaires dans l'élaboration et la réalisation de nouveaux projets au cours de la dernière année. Nous aurons favorisé la communication entre les responsables d'activités de loisirs dans Kent.

La coordinatrice de la planification des loisirs,

Claudie Ringuette, MAP

10- RAPPORT SUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale, les commissions des services régionaux se doivent d'assurer l'offre des services en inclusion sociale et en développement communautaire à leurs citoyennes et citoyens à partir de janvier 2023. Ce secteur d'activités englobe la réduction de la pauvreté, le logement abordable, la promotion de la diversité (établissement des nouveaux arrivants) ainsi que le mieux-être.

Pour appuyer ses nouvelles fonctions, le Réseau d'inclusion communautaire de Kent (RIC Kent) fut intégré en juillet 2022 au sein de la CSRK et un poste de coordinatrice en inclusion sociale et développement communautaire fut créé. Le rapport qui suit est un sommaire du travail entamé depuis l'entrée en fonction de la coordonnatrice de l'inclusion sociale et du développement communautaire, M^{me} Stéphanie Caissie.

Comités et projets en cours

Comité régional pour l'inclusion sociale et le développement communautaire | Ce comité consultatif est composé de huit citoyens et citoyennes de la région qui représentent des groupes ou secteurs prioritaires. Les membres de ce nouveau comité furent nommés par le CA en septembre 2022 et la première réunion a eu lieu le 27 octobre.

TABLEAU 10.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité	Secteur ou groupe prioritaire	Réunions (1)	Honoraires	Dépenses
Cherisse Andal	Nouvelle arrivant	1	100,00 \$	6,10 \$
Tina Beers	Membre du CA de la CSRK	1	100,00 \$	52,83 \$
Miguel Estrada	Jeune du secondaire	1	100,00 \$	0,00 \$
Garet Francis	Première Nation	0	0,00 \$	0,00 \$
Yvon Lebreton	Personne qui vit ou a vécu la pauvreté	0	0,00 \$	0,00 \$
Linda O'Brien	Associatif	1	100,00 \$	6,89 \$
Aldéo Saulnier	Membre du CA de la CSRK	0	0,00 \$	0,00 \$
Nicole Thébeau	Entrepreneur	0	0,00 \$	0,00 \$

Le mandat du comité consiste à encadrer la coordination du développement communautaire, de l'inclusion sociale et de la réduction de la pauvreté. Les recommandations du comité sont présentées au CA de la CSRK pour que celui-ci puisse faire pression sur les différents ordres gouvernementaux et autres organismes connexes pour les initiatives ou les services souhaités. La priorité du comité pendant les six prochains mois sera de collaborer sur l'élaboration d'un plan de travail quinquennal qui soulignera les actions régionales à entreprendre en matière d'inclusion sociale et développement communautaire. Ce plan de travail sera intégré dans le plan stratégique de la CSRK.

Comité directeur de Résilience Kent | Grâce à la participation proactive et continue de ces membres, le comité a mis en œuvre des initiatives à exécuter en 2022 :

- La conception, l'impression et la distribution du *Guide des sentiers de Kent*;
- Le lancement d'une étude sur le logement (sera complétée en mars 2023);
- La création d'ateliers de transfert des connaissances en lien avec les jardins communautaires;
- La création d'une plateforme Web pour le réseau mieux-être.

Les activités prévues en 2023 feront en sorte d'assurer une continuité des initiatives du comité. De plus, la collaboration entre divers partenaires et groupes communautaires permettra à d'autres projets de se réaliser, notamment :

- des services communautaires en mieux-être pour les aînés demeurant en régions rurales;
- des cours de langues gratuits pour les citoyens et les nouveaux arrivants;
- des ateliers sur la prévention du suicide et en santé mentale dans la région;
- l'élaboration du programme P.R.O. Jeunesse Kent;
- l'appui du projet caveau alimentaire communautaire dans Kent-Sud;
- le soutien des programmes alimentaires dans les écoles de la région;
- l'expansion et la viabilité du réseau des jardins communautaires.

Communauté Apprenante Kent | Ce nouveau groupe de travail multisectoriel découle du processus *d'Évaluation des besoins de la communauté en matière de santé* (ÉBCS) de 2022. La Communauté Apprenante de Kent rassemble les acteurs communautaires clés, dont la CSRK, et a pour objectif de mettre à exécution des solutions innovatrices pour contrer les enjeux régionaux en santé relevés dans l'ÉBSC.

Planète Jeunesse NB | En automne 2021, le gouvernement provincial a lancé un projet pilote de cinq ans dont le but consiste à réduire la consommation de substances psychoactives chez nos jeunes. Le projet, réalisé en collaboration avec Planet Youth, permettra la mise en œuvre du modèle d'origine islandaise de ce groupe. Trois écoles secondaires de Kent ont été sélectionnées afin de participer au projet : Bonar Law Memorial, Clément Cormier et Mgr-Marcel-François-Richard. Puisqu'il s'agit d'un modèle fondé sur l'approche préventive dont un des aspects consiste à créer des milieux sains, la CSRK fera partie de l'équipe de coalition communautaire pour Planète Jeunesse dans la région de Kent.

À venir en 2023

Le développement communautaire est un concept qui est issu du mouvement communautaire : des personnes se réunissent pour prendre des mesures au sujet d'éléments qui sont importants pour eux. Il y a de nombreux exemples de ce type de mouvement dans nos collectivités, fait qui a été mis davantage en valeur à la suite des enjeux socioéconomiques et l'incidence de la pandémie ressentie lors des dernières années.

Les efforts à déployer pour faire de la région de Kent un lieu de vie plus inclusif et favorable au mieux-être et à l'épanouissement de nos citoyens et citoyennes, tout en réduisant le taux de pauvreté, constituent un défi de taille. La CSRK reconnaît l'importance des mouvements communautaires et s'engage de collaborer de façon continue avec nos citoyens et partenaires multisectoriels, et à maintenir un échange bilatéral avec ces derniers lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie régionale en développement communautaire.

Remerciements

Je tiens à souligner le travail acharné du RIC Kent en matière d'inclusion sociale et de réduction de la pauvreté depuis le lancement du plan provincial d'inclusion économique et sociale, *Ensemble pour vaincre la pauvreté* (2009). Merci aux anciens employés et bénévoles du RIC Kent ainsi qu'aux membres sortants du conseil administratif pour votre contribution à faire de notre comté une collectivité plus inclusive.

Je tiens également à remercier tous nos partenaires communautaires, les membres du Comité régional pour l'inclusion sociale et le développement communautaire, les membres du Comité directeur de Résilience Kent, le CA de la CSRK ainsi que les employés municipaux pour leur soutien et leur collaboration lors de cette année de transition.

La coordinatrice de l'inclusion sociale et du développement communautaire,
Stéphanie Caissie



11- RAPPORT DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale, les commissions de services régionaux assurent désormais la prestation de services de transport régional pour leurs citoyennes et citoyens. En juillet 2022, Transport Communautaire Kent (TC Kent) s'est joint à la CSRK, et le poste de coordonnatrice du transport régional a été transféré. Étant donné qu'elle y était depuis plus de deux ans, Lauréanne Stewart est demeuré en poste lors du transfert de compétences.

Comités et projets en cours

Le comité de transport régional est un comité consultatif qui est composé de citoyennes et citoyens de la région qui représentent des groupes ou des secteurs prioritaires. Les membres de ce nouveau comité ont été nommés par le CA en septembre 2022 et la première réunion a eu lieu le 29 septembre 2022.

TABLEAU 11.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité	Secteur et groupe prioritaire	Réunions (1)	Honoraires	Dépenses
Docile Cormier	Membre du CA de la CSRK	0	0,00 \$	0,00 \$
Claudette Dupuis	Conductrice	1	100,00 \$	72,59 \$
Gisèle Fontaine	Membre du CA de la CSRK	1	100,00 \$	21,35 \$
Garet Francis	Première Nation	0	0,00 \$	0,00 \$
Jeremy LeBlanc	Jeune du secondaire	1	100,00 \$	22,57 \$
Norman Maillet	Conducteur	1	100,00 \$	67,10 \$
Bea Patterson	Cliente	1	100,00 \$	0,00 \$
Rey Portugaliza	Nouvel arrivant	1	100,00 \$	2,20 \$
Christel Robichaud	Cliente	1	100,00 \$	0,00 \$
Eric Tremblay	Membre du CA de la CSRK	0	0,00 \$	0,00 \$

Le comité a pour mandat de superviser la coordination du service de transport régional et proposer des pistes d'amélioration. Les recommandations du comité sont présentées au CA de la CSRK pour qu'il puisse faire pression sur les divers ordres gouvernementaux et d'autres organisations connexes pour obtenir les initiatives et les services souhaités.

Dans l'optique d'améliorer l'offre de services et de répondre à un besoin grandissant de la population à mobilité réduite, la CSRK travaille à l'acquisition d'une fourgonnette accessible aux fauteuils roulants. Ce projet est toujours en développement et nous espérons assister à sa réalisation en 2023.

Le service de transport régional est offert grâce à la générosité de nos conductrices et conducteurs bénévoles. À l'heure actuelle, 12 bénévoles actifs ont donné de nombreuses heures de leur temps pour répondre aux besoins des clients avec respect, empathie, gentillesse et dignité. Sans eux, le service de transport régional n'existerait pas. Parmi ces bénévoles, nous comptons cinq conducteurs qui ont atteint le plateau de cinq années de service en 2022. Nous soulignerons cette importante réalisation en 2023.

Nos bénévoles conduisent les clients inscrits auprès de TC Kent. En ce moment, nous avons 660 clients inscrits, dont 227 actifs. Depuis 2014, nos bénévoles ont accordé 13 544 heures de leur temps et voyagé 474 320 km. Depuis juillet 2022, les conductrices et conducteurs ont offert 693 déplacements, représentant 62 677,7 km. Le tableau suivant présente les statistiques du service de transport régional depuis qu'il a été ajouté à l'offre de service de la CSRK.

TABLEAU 11.2 – STATISTIQUES DE DÉPLACEMENT

<i>Mois</i>	Déplacements	KM	Durée (h)	Raison du déplacement						
				Rendez-vous médecin	Épicerie	Agences gov.	Communautaire	Formation	Livraison	Autres
<i>Juillet</i>	97	8561,2	188,5	68	7	1	1	0	0	20
<i>Août</i>	126	11 705,5	236,7	60	12	2	6	0	0	46
<i>Septembre</i>	114	9002,0	202,2	54	33	1	0	0	0	26
<i>Octobre</i>	126	11 145,0	240,5	68	32	2	2	0	0	22
<i>Novembre</i>	118	9602,0	236,5	59	11	4	1	0	0	43
<i>Décembre</i>	112	12 662,0	258,0	62	15	2	0	2	0	31
Total	693	62 677,7	1362,4	371	110	12	10	2	0	188

Le service de transport régional cherche à offrir à la région de Kent un milieu plus inclusif et accessible en appuyant le mieux-être des citoyennes et citoyens. Les sentiments d'autosuffisance et d'indépendance que ressentent les clients de TC Kent permettent à ces derniers de gagner en confiance dans leur capacité de répondre eux-mêmes à leurs besoins quotidiens.

À venir en 2023

La priorité du comité au cours des prochains mois sera de collaborer à l'élaboration d'un plan de travail quinquennal qui décrira les mesures régionales à entreprendre dans le domaine du transport régional. La CSRK reconnaît l'importance des mouvements communautaires et s'engage à collaborer continuellement et à maintenir un échange bidirectionnel avec la population et ses partenaires multisectoriels dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de transport régional.

Nous travaillons également à la création d'une politique interne sur le transport régional ainsi qu'à la mise en place d'une plateforme de réservation de déplacements. Cette nouvelle plateforme assurera une amélioration des processus, une facilité d'utilisation et un accès en ligne n'importe où et n'importe quand.

Remerciements

J'aimerais remercier nos précieux bénévoles. C'est un grand honneur de travailler avec des gens aussi dévoués. Je tiens aussi à remercier tous nos partenaires communautaires, les membres du comité de transport régional, le CA de la CSRK et le personnel municipal pour leur soutien et leur collaboration au cours de cette année de transition.

La coordonnatrice du transport régional,

Lauréanne Stewart

12- RAPPORT DU SERVICE DE DÉCHETS SOLIDES

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport des activités du service de déchets solides pour l'année 2022. Cette année fut marquée par un retour à une constance dans l'offre de service et le développement de nouvelles initiatives qui seront lancées officiellement au printemps 2023.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS ET RAPPORT DES DÉPENSES DES MEMBRES DU COMITÉ

Le comité technique sur la gestion des déchets solides s'est réuni à quatre reprises durant l'année afin de discuter des sujets chauds en gestion des matières résiduelles résidentielles.

TABLEAU 12.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité	Réunions (4)	Honoraires	Dépenses
Kevin Arsenault	0	0,00 \$	0,00 \$
Achille Bastarache	3	300,00 \$	48,80 \$
Daniel Bourgeois	3	300,00 \$	143,96 \$
Eugène Cormier	4	400,00 \$	143,96 \$
Douglas MacDonald	4	400,00 \$	229,36 \$
Barry Spencer	4	500,00 \$	173,85 \$

La CSRK travaille de près avec de nombreux partenaires pour assurer que la prestation de service en gestion des déchets solides soit adéquate partout dans la région. Sans leur appui, nos résidentes et résidents ne pourraient profiter d'une offre de service si diversifiée et accessible. Merci du fond du cœur aux organismes suivant :

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick
- Recycle NB
- Commissions de services régionaux
- Comité pour la réduction des déchets solides au Nouveau-Brunswick
- Product Care
- Projet Gaïa
- Groupe de développement durable du Pays de Cocagne
- Municipalités et la communauté rurale de la région de Kent
- DSL de la région de Kent
- Magasins IGA et marchés Tradition (Richibucto, Bouctouche et Pointe-Sapin)
- Recyclage Kent Recycling inc. de Saint-Louis-de-Kent
- Cocagne Variety
- Caissie's Recycling de Rogersville
- Saint-Antoine Bottle Exchange
- Centre communautaire d'Acadieville
- Quincailleries Home Hardware (Rogersville, Richibucto et Saint-Antoine)

Gestion des contrats de collecte

Trois contrats de collecte arrivaient à terme en janvier 2023. Il était donc prévu d'aller en appel d'offres à l'automne 2022 pour renouveler les contrats K2, K3 et K4. Cependant, à la suite à une demande de la Ville de Bouctouche de joindre le système de collecte optimisé, la CSRK a devancé les dates prévues pour répondre aux besoins de la Ville qui vendait son camion de collecte en novembre 2022. Le territoire des contrats K2, K3 et K4 ont été modifiés pour ajouter le territoire de la Ville de Bouctouche et mieux répartir le nombre de résidences entre les trois contrats. Ces nouveaux contrats sont entrés en fonction le 6 novembre 2022.

Conjointement à ces trois contrats pour la collecte hebdomadaire, le CA a voté en faveur de transformer la façon dont la collecte des déchets encombrants est offerte à partir d'avril 2023. Un appel d'offres a été lancé pour un sixième contrat nommé K6 afin d'offrir le service en alternance dans une différente collectivité chaque semaine. Le contrat a été signé en 2022, mais le service ne débutera qu'en 2023. Le CA souhaite que cette nouvelle formule permette une collecte plus rapide tout en répondant à la demande citoyenne pour des collectes plus fréquentes durant l'année.

Les contrats de collecte hebdomadaire ne contiennent donc plus de notions de collectes spéciales pour les déchets encombrants. Le personnel de la CSRK a négocié à la baisse les deux contrats qui ne s'approchaient pas de la date de renouvellement, les contrats K1 et K5, pour refléter cette nouvelle réalité à compter de janvier 2023. Bien que des économies aient été effectuées dans le cadre de ces deux contrats, le coût du diesel et les frais associés au recrutement et au maintien en poste de la main-d'œuvre se sont tout de même fait sentir dans les autres contrats où les coûts ont augmenté. Les effets de ces changements n'auront des répercussions qu'en 2023.

Analyse de la production de tonnage des déchets

La production de déchets au niveau résidentiel a peu changé entre 2021 et 2022 avec une légère diminution de 91,53 tonnes, soit une variation négligeable de 0,95 %. La production de déchets dans les ménages de la région de Kent est extrêmement stable, ce qui facilite les estimations pour l'exercice budgétaire.

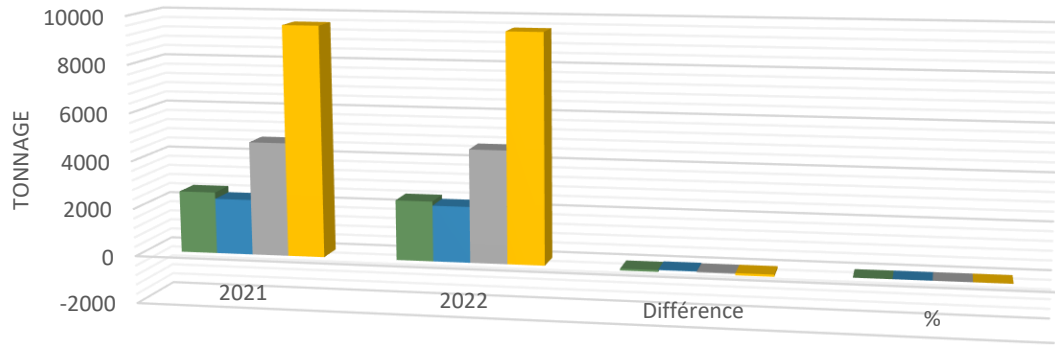
Nous continuons à observer les variances les plus importantes dans la Première Nation d'Indian Island (-16,72 %). Lorsqu'une diminution de tonnage est observée à Indian Island, on remarque normalement une augmentation dans la Première Nation d'Elsipogtog, mais ce n'est pas le cas en 2022 alors que Elsipogtog enregistre une diminution de 1,94 %. On a remarqué une quantité moindre de déchets générés dans la communauté durant les collectes de déchets encombrants. On peut en déduire que les résidentes et résidents ont effectué moins de changement à leur domicile, ou que ces chargements auraient été reconnus comme étant des chargements commerciaux. Cela expliquerait aussi l'augmentation de 55,38 tonnes dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI).

L'analyse de la production du tonnage en 2022 vient renforcer les observations effectuées en 2021 quant à la stabilisation du tonnage. Tout semble indiquer que les habitudes des consommateurs dans Kent ont bel et bien changé de façon permanente depuis le début de la pandémie. La sensibilisation et l'éducation restent des éléments essentiels pour réduire le tonnage à la source, choisir de réutiliser des produits et bien trier les matières recyclables et organiques par l'entremise du programme 3 sources.

Tableau 12.2 – Rapport de production des déchets pour Kent 2022

Kent Waste Report/Rapport de déchets pour Kent For 2022/Pour 2022		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Dec-21	YTD/CAJ 2021	YTD/CAJ 2022	YTD/CAJ Difference	%
Non optimized communities/Communautés non optimisées		Jan	Feb	Mar	Apr	May	June	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec	Dec-21	2021	2022	Difference	%
Elsipogtog First Nation Band		26.54	33.64	26.58	35.27	32.61	22.27	21.86	33.23	33.52	30.26	31.78	34.68	27.67	369.41	362.24	-7.17	-1.94%
Municipality of Bouctouche		48.12	44.64	63.60	57.53	106.37	56.87	49.85	63.64	52.52	74.05	0.00	0.00	54.46	724.46	617.19	-107.27	-14.81%
Municipality of St-Antoine		30.16	24.88	32.65	28.24	30.62	45.58	33.17	33.42	20.99	54.41	35.23	20.84	27.63	404.52	390.19	-14.33	-3.54%
Indian Island First Nation Band		5.99	5.38	0.00	10.02	14.64	18.09	7.90	4.39	3.81	18.42	3.04	3.81	12.09	114.66	95.49	-19.17	-16.72%
Subtotal/Sous-total		110.81	108.54	122.83	131.06	184.24	142.81	112.78	134.68	110.84	177.14	70.05	59.33	121.85	1613.05	1465.11	-147.94	-9.17%
Optimized collection/Collecte optimisée																		
K1 (Fero)		166.52	145.63	175.06	179.06	215.52	387.04	247.43	298.41	202.63	313.34	179.46	159.53	167.89	2702.62	2669.63	-32.99	-1.22%
Gladeside/Dundas/St-Damien/Pelerin																		
Haut St-Antoine/St-Antoine Nord/McKees Mill																		
St-Joseph-de-Kent/St-Grégoire/Bouctouche-Sud																		
Dixon-Point/St-Thomas-de-Kent/Cocagne																		
Renauds Mills/St-Antoine-Sud/Notre-Dame Grande-Digue																		
K2 (Fero)		63.12	59.84	70.22	68.86	84.48	131.92	59.72	116.73	80.60	109.43	89.65	117.58	54.38	935.27	1052.15	116.88	12.50%
Ste-Marie-de-Kent/St-Paul/Hébert/Birch Ridge																		
Coal Branch/Adamsville/Clairville/Beersville																		
Cails Mills/Smith's Corner/Fords Mills/Browns Yard																		
Pine Ridge/Ford Bank/West Branch/St-Norberty/Balla Philip																		
K3 (Fero)		112.51	98.94	139.83	120.05	159.73	294.98	176.56	204.67	142.08	241.03	140.46	108.58	144.42	1960.66	1939.42	-21.24	-1.08%
Bouctouche Cove/Bouctouche First Nation/St-Maurice																		
McIntosh Hill/Baie de Bouctouche																		
St-Edouard-de-Kent/Ste-Anne-de-Kent/East Branch																		
South Branch/Richibouctou-Village/Galloway																		
Jardineville/Mundleville/Childs Creek/Upper Rexton																		
Bass River/Targetville/Main River																		
Municipality of Rexton/Municipality of Richibucto																		
K4 (McAction)		50.80	53.54	55.29	45.44	99.56	52.23	49.63	82.98	59.14	92.78	87.47	100.93	59.32	806.87	829.79	22.92	2.84%
Murray Settlement/Collette/Rosaireville																		
Rogersville-Est/Rogersville-Ouest/Acadieville																		
Acadie Siding/Noirville/Kent Junction/Harcourt																		
Municipality of Rogersville																		
K5 (Fero)		101.96	81.31	102.22	103.20	237.42	153.91	105.25	157.12	114.81	207.85	113.37	94.40	117.26	1601.98	1572.82	-29.16	-1.82%
St-Charles/St-Ignace/Camisto/St-Louis(LSD)																		
Portage St-Louis/Aldouane/Kouchibouguac/Laketon																		
Pointe-Sapin/Municipality of Saint-Louis-de-Kent																		
subtotal optimized collection/Sous-total collecte optimisée		494.91	439.26	542.62	516.61	796.71	1020.08	638.59	859.91	599.26	964.43	610.41	581.02	543.27	8007.40	8063.81	56.41	0.70%
Total Residential Waste/Déchets résidentiels total		605.72	547.80	665.45	647.67	980.95	1162.89	751.37	994.59	710.10	1141.57	680.46	640.35	665.12	9620.45	9528.92	-91.53	-0.95%
ICI Waste/Déchets ICI		238.83	191.68	285.55	372.92	396.29	349.04	277.76	309.89	296.72	298.26	316.21	208.10	302.49	3485.87	3541.25	55.38	1.59%
CD Waste/Déchets CD		0.00	0.00	0.00	0.00	3.43	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3.43	3.43	#DIV/0!
Grand Total		844.55	739.48	951.00	1020.59	1377.24	1511.93	1029.13	1304.48	1006.82	1439.83	996.67	848.45	967.61	13106.32	13073.60	-32.72	-0.25%
Eco-Depot tonnage/Tonnage éco-dépôt		NA	8.85	8.3	21.23	NA	13.14	16.99	NA	NA	18.06	15.91	8.36	NA	127.76	110.84	-16.92	-13%
# of vehicles at the Eco-Depots/# de véhicules aux éco-dépôts		NA	254	126	294	NA	193	255	NA	NA	229	290	92	NA	2299	1733	-566	-25%

Tableau 12.3 - TONNAGE RÉSIDENTIEL



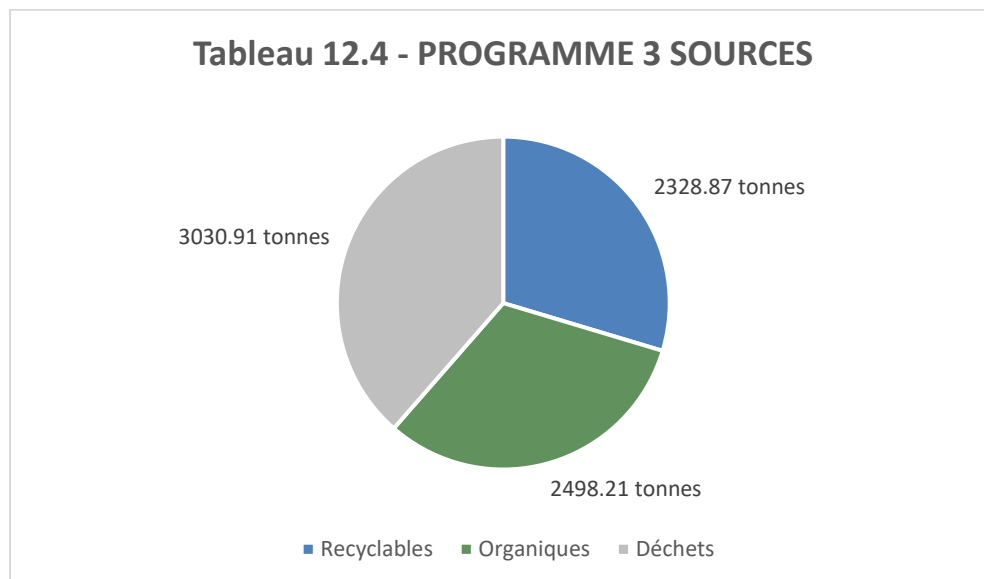
	2021	2022	Différence	%
■ Organiques	2574.51	2498.21	-76.3	-2.96%
■ Recyclables	2308.69	2328.87	20.18	0.87%
■ Déchets (incluant les gros déchets)	4737.25	4701.84	-35.41	-0.75%
■ Total	9620.45	9528.92	-91.53	-0.95%

Programme 3 sources

Depuis 2016, le programme 3 sources permet aux résidentes et résidents de la région de Kent de participer depuis leur domicile au détournement des matières recyclables et des matières organiques du site d'enfouissement d'Eco360 sud-est. Six ans après le lancement du programme, le tonnage des collectivités participantes de sacs entrants dans les trois sites d'Eco360 continue à se tenir près du tiers pour chaque source, ce qui est extrêmement encourageant.

Il est primordial de poursuivre l'éducation continue du public en lien avec le tri. Les efforts de ce côté ont continué en 2022 par l'entremise de divers outils de communication. Nos messages auprès de la population et le travail effectué par les éboueurs permettent au Programme 3 sources de demeurer à la base d'une bonne gestion des déchets solides dans le territoire.

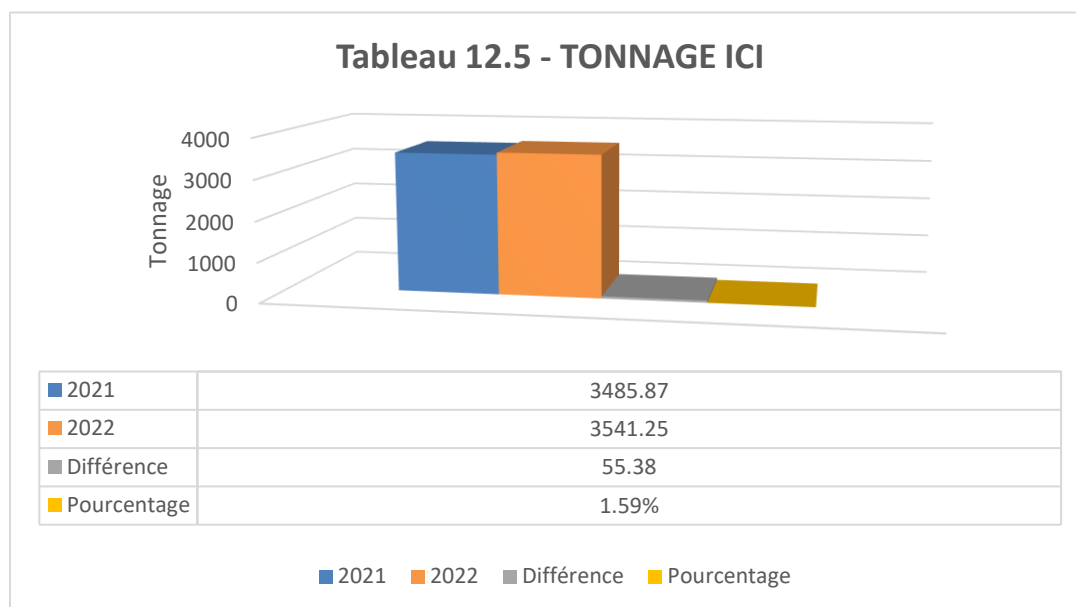
Tableau 12.4 - PROGRAMME 3 SOURCES



Comme chaque année, un calendrier de collecte a été envoyé à tous les domiciles de la région de Kent à l'automne. Celui-ci continue à présenter la couleur des sacs qui sera ramassée durant la semaine. On y annonce aussi les changements à venir en 2023 par rapport aux jours fériés qui influencent la collecte des déchets. À partir de maintenant, la collecte ne sera interrompue qu'à Noël et au Jour de l'An.

Secteur ICI

Pour ce qui est du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), le tonnage produit en 2022 a connu une très légère augmentation par rapport à 2021. La production de déchets est passée de 3485,87 tonnes en 2021 à 3541,25 tonnes en 2022, ce qui représente une augmentation de 1,59 % (55,38 tonnes). Il est possible que cette variation s'explique par la mauvaise identification de déchets résidentiels, comme expliqué auparavant, mais ce n'est qu'une hypothèse. Une variation de ce genre est tout à fait normale et indique un statu quo dans les opérations de nos industries.



Éco-dépôt mobile 2022

Le retour à huit événements en 2021 avait apporté une forte participation aux éco-dépôts mobiles. En 2022, on a ressenti un peu le retour du balancier, comme en témoigne une participation et un tonnage recueilli plus faibles, mais rien d'alarmant tout de même, surtout que 2021 était une année record. Comme d'habitude, un envoi postal a été fait en début d'année pour promouvoir les dates pendant lesquelles nous allons visiter les différentes collectivités.

En tout, 1733 véhicules se sont présentés aux 8 événements pour un total de 110,84 tonnes recueillies. Il s'agit donc d'une moyenne de plus ou moins 216 véhicules et 13 tonnes par événement. L'événement de Bouctouche, prévu en septembre, a dû être repoussé à octobre à cause de l'ouragan Fiona. On y a observé une participation moins importante qu'à l'habitude pour cette raison.

En établissant une liste rotative des collectivités où ont lieu les journées éco-dépôts, le service de déchets solides estime que l'ensemble de la population obtient un accès au service d'éco-dépôt mobile. Nous sommes contents d'avoir fait un retour à Saint-Paul et Elsipogtog, endroits qui n'avaient pas été visités depuis 2019 et 2020 respectivement.

L'offre de ce service est rendue possible grâce à la collaboration d'Eco360 sud-est et au financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick par l'entremise du Fonds en fiducie pour l'environnement.

Tableau 12.6 - ÉCO-DÉPÔTS MOBILES 2022		
Nombre de véhicules/participants		Grand total
1733		110,84 tonnes
Articles	Description	Quantité
Pneus	Total de pneus	1067
Métal	Nombre de cages	51,5
Cendres	Nombre de Barils	8
Verre	Nombre de sacs	5
Électroniques	Nombre de cages	8,75
Électroménagers	Réfrigérateur	12
	Congélateur	13
	Poêle	14
	Lave-vaisselle	8
	Laveuse	8
	Sécheuse	6
	Micro-ondes	10
	Déshumidificateur	24
	Climatiseur	12
	Refroidisseur d'eau	11
	Téléviseur	75
Autres	Trappes à homard	0
	Tondeuses	19
Tonnage total des articles		29,13 tonnes
Carton		2,86 tonnes
Déchets Construction et démolition		12,62 tonnes
Déchets encombrants		38,72 tonnes
Déchets dangereux		27,51 tonnes
GRAND TOTAL		110,84 tonnes
*1 Cage = 4' x 3' x 3'		
*1 Sac = 3,5' x 3,5' x 3.5'		

Première Nation

Le coordonnateur de projet pour les Premières Nations d'Elsipogtog et Indian Island, M. Nebi Nicholas, a établi des partenariats et collabore avec des organismes qui ont des expertises en gestion de déchets solides dans le but de mettre en œuvre un système de collecte à trois sources permettant le détournement des déchets recyclables et organiques du site d'enfouissement. Le principal besoin reconnu pour les deux Premières Nations est d'assurer l'usage d'équipements de collecte permettant le tri et de faire en sorte que la population connaisse le minimum d'effets financiers. Une demande de financement a été soumise et le conseil de bande nouvellement élu en 2022 voit ce projet comme une priorité pour ses communautés.

Le travail de collaboration entre la Commission et les Premières Nations d'Elsipogtog et Indian Island est unique au Nouveau-Brunswick. Les actions entreprises depuis 2019 ont permis d'avoir une vue d'ensemble des services existants et les possibilités pour les années futures. Le projet mis sur pied par le coordonnateur de projet pour les Premières Nations en est un d'envergure qui ne vise pas uniquement la collecte, mais aussi la mise en place de service de détournement des déchets à même le territoire de la Première Nation d'Elsipogtog. La Commission est enthousiaste de poursuivre le travail de collaboration dans le but de mettre en œuvre des services efficaces à la hauteur des attentes de la population de ces deux Premières Nations et qui répondront à leurs besoins.

À venir en 2023

Le service de déchets solides a du pain sur la planche en 2023 afin de communiquer efficacement au public les changements aux services d'Éco-dépôt mobile et de collecte des déchets encombrants. À venir aussi est un travail de collaboration avec les autres services pour mener à l'élaboration d'un plan de travail quinquennal qui décrira les mesures régionales à entreprendre en matière de gestion des matières résiduelles.

Enfin, la province du Nouveau-Brunswick devrait annoncer en 2023 la mise en œuvre du nouveau programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits de papier et d'emballage (PPE) ainsi que lancer son plan d'action stratégique pour la gestion des déchets solides. Ces deux initiatives auront une incidence sur la façon dont le service de déchets solides de la CSRK servira sa population pour les années à venir.

Je tiens à remercier nos nombreux partenaires, les membres du comité technique sur la gestion des déchets solides, le CA de la CSRK et les employés qui supportent l'offre de service à la clientèle et la promotion des services offerts en matière de gestion des déchets solides. Votre soutien affecte positivement ma charge de travail et rend d'autant plus gratifiant le fait de travailler pour la protection de notre environnement.

La directrice générale adjointe,
Isabelle Godin, MAP

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

Bouctouche

104, boulevard Irving, Unité 1
Bouctouche, N.-B. E4S 3L5
Tél. : (506) 743-1490
Fax : (506) 743-1491

Richibucto

25, boulevard Cartier, Unité 145
Richibucto, N.-B. E4W 3W7
Tél. : (506) 523-1820
Fax : (506) 523-1821

www.csrk.ca

1-855-588-1125 (Sans frais)